FICHE TECHNIQUE N°6 · VALORISATION

Le compostage à la maison et à l'école

Près de la moitié de nos déchets ménagers peut redevenir de la terre fertile. Le compost réduit les ordures et nourrit les jardins.

Ce qui va au compost

- Épluchures de fruits et légumes, restes de repas sans viande ni poisson.
- Feuilles, herbes, petites branches coupées.
- Marc de café, sachets de thé, cendres froides en petite quantité.
- Papier et carton non imprimés, déchirés.

Comment faire

1. Choisir un coin à l'ombre dans la cour ou un fût percé de trous.

2. Alterner une couche de déchets verts et une couche de feuilles sèches ou de terre.

3. Garder le tas humide comme une éponge essorée, sans excès d'eau.

4. Retourner le tas toutes les une à deux semaines.

5. Le compost est prêt en deux à trois mois : il sent la terre de forêt.

À éviter

- Plastique, verre, métal, piles.
- Viande, poisson et os (ils attirent les animaux).
- Brûler les feuilles : compostez-les.

Le saviez-vous ?

- **47,4 %** des déchets ménagers du Grand Conakry sont compostables ; sur les marchés, **54 %** des déchets des étals le sont.

Source : Hydroconseil, étude de caractérisation des déchets du Grand Conakry (nov. 2025, financement UE).



Toutes les fiches techniques du programme : **scannez pour les télécharger**.